

## MEMO

CLOTURE  
PLAN DE  
FORMATION 2020**1-LES FORMATIONS NON ENGAGÉES (NON CONFIRMÉES).**

- Engager en renvoyant la confirmation d'engagement
- Informer la délégation régionale de l'ANFH des formations à annuler

**2-LES ACTIONS ENGAGÉES RESTANT "EN COURS"**

- Prévenir que le dossier est finalement soldé si toutes les factures relatives à cette formation sont déjà réglées
- Réclamer les factures aux agents et organismes
- Informer l'ANFH des formations à annuler

**3. AVANCE DE FRAIS AUX AGENTS**

- Transmettre la demande de remboursement du solde des avances à rembourser aux agents
- En cas de non réalisation du déplacement, l'agent doit rembourser l'ANFH Bretagne

**4. POUR LES FACTURES 2020 NON RECEPTIONNEES**

Pour un financement sur le budget 2020, transmettre à l'ANFH :

- l'attestation de présence
- la convention de formation

**5. ENVELOPPE DE TRANSFORMATION DE LA FORMATION**

Retourner à l'ANFH l'imprimé pour la demande de prise en charge de l'enveloppe de transformation



**DATE LIMITE DE RECEPTION :**  
**20 DECEMBRE 2020**

